Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260302-D_2026_2_2-DE

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision :
D_2026_2_2

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

Objet : Approbation du compte de gestion 2025 _ Lotissement Barzaz Breiz

L' an deux mille vingt six, le lundi 02 mars à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 26 Février 2026

Présents : Madame BLAYO Annick, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame DAVID Maryvonne, Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame ROBIN Renée, Madame BOCHET Agnès, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Monsieur COLLE Gaël, Monsieur THUARD Jean-Charles, Madame NAOUR Laetitia, Monsieur GLOUANNEC Patrick, Monsieur LE GAC Hervé, Monsieur LE ROY Yann, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Madame DANJOU Maryse, Madame STENHOUSE Sophie, Monsieur LE BRUN Jean-Pierre, Madame SICOT Sophie, Monsieur LE BLOAS Jean-Yves

Pouvoirs :
Madame COUSIN Laurence a donné pouvoir à Monsieur THUARD Jean-Charles
Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves a donné pouvoir à Monsieur LE GAC Hervé

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame MORIN Sonia, Madame COUSIN Laurence, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Charles THUARD

Finances/ Rapporteur : M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1612-12, L. 2121-31, D. 2343-3 et D. 2343-5 ;
Vu l'avis de la commission communale « Economie, finances » du 23 février 2026 ;

M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire, rapporte que le compte de gestion du budget annexe du lotissement Barzaz Breiz établi par le Centre des Finances Publiques de Rosporden est soumis à l'approbation du Conseil municipal. Ce compte de gestion (CG) recense l'ensemble des opérations comptables réalisées au cours de l'année 2025 et est identique au compte administratif (CA) établi par M. Le Maire, en tant qu'ordonnateur de la collectivité, comme suit :

Compte de gestion 2025 _ Budget annexe du lotissement Barzaz Breiz		
Crédits	**Vote 2025**	**CG 2025**
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	962 823,32 €	812 773,22 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	962 823,32 €	135 314,32 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		**677 458,90 €**
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	686 492,43 €	395 813,89 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	686 492,43 €	884 160,83 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		**- 488 346,94 €**

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260302-D_2026_2_2-DE

RESULTAT TOTAL	189 111,96 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le compte de gestion du budget annexe du lotissement Barzaz Breiz pour le compte de 2025,

- Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer tout document en application de la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 02/03/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

